

PROJET DE MOTION

Coup de pouce aux familles et aux aîné·e·s, (favoriser la mobilité en transports publics)

Considérant :

- la situation financièrement saine de la commune ;
- l'important excédent aux comptes réalisé par la commune en 2021 ;
- les exercices antérieurs fortement excédentaires également enregistrés ;
- la motion M 25-2022 du PDC proposant une allocation de 200.- par habitant·e de la commune, notamment pour apporter un soutien particulier aux familles ;
- la volonté d'une majorité du Conseil municipal de faire un geste de redistribution envers les ménages de la commune ;
- la forte inflation subie actuellement par la Suisse, notamment en lien avec la situation géopolitique actuelle ;
- les hausses générales de prix qui impactent négativement le pouvoir d'achat, en particulier celui des familles et des ménages modestes ;
- la baisse lente mais continue du pouvoir d'achat de la classe moyenne au cours des dernières années ;
- la volonté du Conseil municipal d'apporter un soutien plus particulier aux familles et aux aîné·e·s de notre commune ;
- le fait que les habitudes de mobilité se construisent à l'adolescence, essentiellement avant l'âge de vingt-cinq ans, et restent prégnantes tout au long de la vie ;
- l'engagement de longue date de la ville de Plan-les-Ouates en faveur du développement durable et du bien-être de sa population ;

Sous l'impulsion du PDC-Le Centre et sur proposition des Vert·e·s de Plan-les-Ouates

le Conseil municipal

DEMANDE

par x oui, x non et x abstention

Au Conseil administratif :

- 1) De proposer aux juniors et adolescent·e·s de la commune (de 7 à 24 ans inclus) un abonnement UNIRESO annuel au prix subventionné de 50.- par année.
- 2) De proposer aux aîné·e·s de la commune (dès 64/65 ans) un abonnement UNIRESO annuel au prix subventionné de 100.- par année.
- 3) D'offrir une subvention équivalente aux personnes citées ci-dessus qui préféreraient opter pour un abonnement général CFF (qui inclut UNIRESO).
- 4) De mettre en vigueur ces mesures dès que possible, et au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

- 5) De dresser un bilan régulier de l'application de ces mesures afin de statuer après quatre ans sur la poursuite de ces subventions à la mobilité.

Les conseillères et conseillers qui le souhaitent sont invité e s à cosigner cette motion :

- *Dominique Tinguely, Pierre Torri, François Haas, Marion Logean, Christophe Reversy, Marco Solari, Nathalie Ruegger, Glenna Baillon, ...*

En vous remerciant, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, de bien vouloir faire bon accueil à la présente motion.

Exposé des motifs

Plusieurs études ont démontré que les habitudes de mobilité se prenaient à l'adolescence et se fixaient de manière assez forte avant la vingt-cinquième année. Ainsi est-il important de proposer un accès facilité aux transports publics dès l'adolescence.

C'est déjà une pratique courante : nombre d'enfants et surtout d'adolescent-e-s ont un abonnement UNIRESO, ne serait-ce que pour se rendre sur leur lieu de formation (cycle d'orientation, collège, école de commerce...) ou sur leur lieu de travail et d'apprentissage.

L'abonnement annuel UNIRESO représente une contrainte en moins pour les parents (pas de trajet et d'aller-retour pour ses enfants), tandis que, pour les jeunes, c'est à la fois une source de liberté, d'apprentissage de la vie et un formidable potentiel d'autonomie.

Dans l'immense majorité des cas, les parents doivent financer les abonnements annuels, au prix actuel de 300.- pour les juniors (et les seniors) de Plan-les-Ouates. Ceci peut représenter un budget conséquent pour une famille avec plusieurs enfants. Le but de cette motion est donc de donner un coup de pouce aux familles, tout en favorisant l'indépendance et l'utilisation des transports publics pour les jeunes.

De même, nombre de seniors rencontrent des difficultés avec la conduite nocturne ou par mauvais temps. C'est pourquoi, ces personnes se déplacent volontiers en transports publics. Un abonnement annuel aux transports publics devient alors une absolue nécessité et un gage d'indépendance.

Genève étant la onzième ville la plus densément peuplée au monde, elle est bien desservie en transports publics et en infrastructures de proximité. De ce fait, il n'est pas nécessaire de réaliser de longs trajets pour se déplacer. L'utilisation de la marche à pied, en combinaison avec les transports publics, est tout adaptée à la configuration de notre cité.

Plan-les-Ouates, septembre 2022.